

# ECHOS

## DU PAYS

**PRIX : 250 F CFA**

La fédération togolaise de tennis se dote de deux nouveaux cours aux normes internationales <sup>p.1</sup>

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité N° 336 du 29 Nov. 2018

Entre tenue des législatives et menaces de manifestations de la C14 :

**Et si les acteurs politiques prenaient de la hauteur ?** <sup>p.3</sup>

**Les 5<sup>e</sup> Journées portes ouvertes de la presse lancées hier à Sokodé** <sup>p.5</sup>



Législatives du 20 décembre prochain :  
**Toutes les institutions impliquées sont mobilisées** <sup>p.3</sup>

15<sup>e</sup> Foire internationale de Lomé  
**De l'affluence pour les premiers jours** <sup>p.5</sup>

23 Nov 10 Dec 2018 **15<sup>e</sup> Foire LOMÉ**  
Faire de toutes les opportunités

THÈME: CHAÎNE DE VALEUR, VECTEUR DE PROGRÈS ÉCONOMIQUE

15 JOURS EXPÉRIENTS 2018-2019 VISITEURS

www.cfm.tg

Facebook.com/cfm.tg Twitter.com/cfm.tg Instagram.com/cfm.tg

## De la nécessité pour chaque famille de disposer de toilettes

Il est recommandé que toute personne fasse ses besoins dans un lieu approprié notamment dans une toilette, c'est pourquoi dans les maisons ou lieux publics il est toujours prévu des toilettes. Malheureusement beaucoup de familles surtout dans les pays en développement ne disposent pas de toilettes et la défécation se fait souvent à l'air libre. Or, avoir à déféquer à l'air libre pèse sur la sécurité de l'homme et sa dignité. Cela est particulièrement vrai pour les femmes et les filles dans les pays en développement. Une femme sur 3 dans le monde s'expose aux maladies, à la honte, à des risques de harcèlement ou d'attaques parce qu'elle n'a pas d'endroit sûr pour aller aux toilettes. A part ce phénomène, cette pratique est dangereuse parce que cela a un impact important sur la santé et sur le développement. Des

toilettes à domicile épargnent les familles des maladies parce que les matières fécales sont bien gérées et sont évacuées au moment opportun. On estime qu'un gramme de matière fécale contient jusqu'à 1 million de bactéries et 10 millions de virus. En limitant leur propagation les toilettes sauvent des vies. En zone rurale, les adultes sont également gravement affectés avec des pathologies directement liées au faible niveau d'hygiène, ce qui a des conséquences directes sur l'économie. Surtout en saison de pluie, la mauvaise gestion des toilettes est à l'origine des maladies diarrhéiques et hydriques qui causent des épidémies. Selon l'OMS, 54 % de la population rurale africaine défèque à l'air libre. Sachant que la couverture en matière d'assainissement avoisine les 25% en milieu urbain et 3 % en milieu rural, cette

pratique est à l'origine de 20.000 décès d'enfants de moins de 5 ans chaque année.

Au Togo le manque de toilette pour les familles est un véritable problème même dans les grandes villes du pays. Lomé la capitale connaît le même problème. Le phénomène est observé dans les vieux quartiers où des constructions ont été faites sans prévoir de toilettes. Les habitants de ces maisons sont obligés de déféquer et de prendre leur douche à l'air libre et souvent la nuit ou encore ils défèquent dans les sachets plastiques pour jeter dans les espaces vides. Dans ces vieux quartiers, si la maison dispose de toilettes, il se trouve dans un mauvais état et son utilisation devient dangereuse. Cela empêche les enfants de faire leurs besoins dans ces lieux. Ces quartiers où les habitants font leurs besoins à l'air libre sont exposés à des épidémies à moindre pluie et puis en saison sèche la poussière contenant des virus et des bactéries issues des cacas, soulevée par le vent se retrouve dans les puits.

L'eau de puits reste parfois là-bas la seule source d'approvisionnement en eau. Les services d'hygiène devraient sévir pour amener les propriétaires

cette pratique. Le pire c'est que non seulement la défécation se fait à l'ère libre mais elle se fait partout, il n'y a pas un lieu fixe. Le gouvernement devrait avoir

parce que celles-ci ne trouvent aucun inconvénient à déféquer à l'air libre. En 2017, le gouvernement togolais avait lancé une campagne de sensibilisation contre la défécation à l'air libre. Mais l'affiche érigée dans les rues togolaises n'a pas été du goût de certains Togolais, qui n'ont pas manqué de le faire savoir. Ceci a fait que l'initiative n'est pas allée loin. Il s'était engagé également depuis plusieurs années dans l'installation de latrines dans les lieux publics et les établissements scolaires, y compris dans les zones les plus reculées. Ce projet semble avoir également du plomb dans l'aile.

L'importance des toilettes a amené la communauté internationale à instaurer la journée mondiale des toilettes chaque 19 novembre. L'objectif de cette journée est de sensibiliser le grand public sur les questions d'hygiène à l'échelle planétaire. Selon l'OMS, l'absence de toilettes au domicile de nombreuses familles a un impact important sur la santé et sur le développement. L'Organisation Mondiale des Toilettes demande à chaque individu, dans son pays, de militer pour obtenir une égalité d'accès aux toilettes pour les femmes et des aménagements spéciaux pour les handicapés.

M. Mazé



de maisons qui ne disposent pas de sanitaires à se confirmer aux règles d'hygiène en aménageant des espaces pour cela. Dans les villages, rares sont les maisons qui disposent de toilettes, la mode dans les villages c'est la défécation à l'air libre. Dans ces milieux reculés, les habitants ne sont pas du tout conscients des dangers de

une politique réelle dans le domaine de l'assainissement en sensibilisant les populations à avoir une toilette. C'est vrai que les organisations non gouvernementales multiplient des actions en faveur des populations rurales mais ce n'est vraiment pas suffisant. Il faut également des campagnes de sensibilisation à l'endroit des populations

### NUMÉROS UTILES

CHU Tokoin	22 21 25 01
CHU Campus	22 25 77 68
Commissariat Central	22 25 47 39
Sûreté Nationale	22 21 28 71
Sapeurs pompiers	118 ou 22 21 67 06
Gendarmerie	172 ou 22 22 21 39
Police secours	117
Renseignement	119

Lisez chaque semaine votre journal

**ECHOS**  
DU PAYS

l'information au coeur du développement

### TOUR DE GARDE DES PHARMACIES DU 26 Nov. au 03 Déc. 2018

BON PASTEUR	38, Av. Libération	22 21 13 67
Ste RITA,	Rue pavée Doulassamé face Hôtel SANA	22 20 90 16
N-D de MEDJ	Bld du 13 janvier, rue Gaitou, face Byblos	22 35 20 02
BIOVA	Bd. Houphouët Boigny	22 34 50 93
CHATEAU D'EAU	Près Château d'eau de Bè	22 21 57 51
ADJOLOLO	58, rue Franz Joseph STRAUSS	22 21 05 13
MAIRIE	Face Mairie	22 21 26 39
AVE MARIA	Face ENSF, près du CHU Tokoin	22 22 33 01
PROVIDENCE	Bld Jean Paul II	22 26 66 48
YEM-BLA	258, Av. Akéi face à la Résidence	22 26 76 51
LILAS	Route de Kégué	22 26 29 59
THERYA	Mangotigomé, route de la Foire Togo 2000	22 61 56 52
CITRUS	Attiégou Yayrakomé, grand contournement	70 44 59 24
UNION	Face crèmerie Bamudas Bè Kpota	22 27 71 64
GRAIN D'OR	Carrefour Zorro bar, Grand contournement	22 70 06 90
BETHEL	Route d'Adidogomé	22 25 23 70
DES ECOLES	Face Lycée technique d'Adidogomé	22 51 75 75
HOSANNA	Carrefour Sagbado-Adidogomé	92 53 50 00
NATION	Face ancien Marché TOTSI	22 25 99 65
DELALI	Face Hôpital Cacavéli	22 25 06 90
VERTE	Face Ecole du parti Klikamé	22 25 03 26
LAUS DEO	Route de Léo 2000, face Clinique Bethesda	22 25 15 05
ARC-EN-CIEL	Agoè Téléssou	70 42 50 00
LA VICTOIRE	Avédji, Wéssomé, voie douane Adidogomé	70 45 74 92
AGOE-NYIVE	A côté de l'église catholique d'Agoè Nyivé	22 25 83 38
DIVINA GRACIA	Quartier Agoè-Fiovi Rond-point Cool Catch	93 83 91 00
CHARITE	A côté du CEG d'Agoè-Nyivé	22 25 12 60
LA MAIN DE DIEU	Agoè Assiyéyé, non loin de l'église AD	93 40 21 21
ABRAHAM	Agoè Logopé Kossigan	22 50 10 00
BAGUIDA	Face CMS de Baguida	70 42 47 77
AVEPOZO	A côté de la place publique d'Avépozo	22 27 04 86

**ECHOS**  
DU PAYS

**Siège :**  
Agbalépédo

**Récépissé**  
n°383/14/10/09/HAAC  
13 BP 507  
e-mail:  
augustin.sizing@yahoo.fr  
Maison de la Presse  
Casier N°26

**Directeur de Publication**

Augustin M. SIZING  
90 03 18 24  
22 34 13 57

**Equipe de rédaction**

Augustin SIZING,  
M. Mazé,  
Roger GBESSIA  
Siméau EGLOU

**Imprimerie**

RAD GRAPHIC

**Infographie**

Hugues AYIVI-BLIBO

**Tirage**

2000 exemplaires

Entre tenue des législatives et menaces de manifestations de la C14 :

## Et si les acteurs politiques prenaient de la hauteur ?

**L'actualité politique cette semaine est dominée par les annonces de marches de la Coalition des 14 partis politiques de l'opposition entend organiser dans un contexte de processus électoral en pleine veille du début de la campagne électorale pour les législatives du 20 décembre prochain. Une situation devenue embarrassante pour l'opinion.**

De fait, cette situation sociopolitique avec une montée des positions ces dernières heures trouve sa source dans la proposition de réformes constitutionnelles proposée par l'expert constitutionnaliste de la CEDEAO. Une proposition qui ne requiert pas l'adhésion totale du gouvernement qui n'entend pas perdre l'exercice de sa souveraineté, en adoptant in extenso celle-ci et a pris sur lui de faire une autre proposition en conservant une partie du texte de l'expert, en améliorant d'autres aspects et en élaguant certains.

Cependant dans une telle situation, certains se poseraient la question, qu'est-ce qui divise pouvoir et opposition au sujet

desdites réformes ?

De fait, l'opposition voudrait le vote de la réforme complète proposée



**Gilbert Bawara, du gouvernement**

par l'expert de la CEDEAO, alors que pour le gouvernement, pas question de subir un diktat de la part de l'organisation sous-régionale.

Ici, une autre catégorie de togolais se demande,

pourquoi l'on ne s'entend pas sur le minimum ?

A ce sujet on répondra, si pouvoir et opposition



**Kodjona Kadanga, président de la CENI**

au Togo voulaient s'entendre, ils n'auraient pas besoin de la facilitation et de l'accompagnement de la CEDEAO.

Enfin, après cette réponse, d'autres finissent par s'interroger. Pour eux,

l'expert de la CEDEAO n'a-t-il pas finalement enfoncé le clou avec la montée des positions radicales ?

L'expert de la CEDEAO est un juriste de haut niveau certes, mais la rédaction d'une telle réforme dans le contexte to-



**Adjamagbo Jonhson, Coordinatrice de la C14**

golais nécessite des considérations juridiques et politiques.

Dans le cas d'une telle proposition de réformes, il nous semble que l'on doit jeter un regard sur le passé politique du pays,

la crise qu'il traverse et l'avenir politique à envisager.

Seulement voilà, la proposition de l'export sans être nulle, ne rapproche pas les positions mais semble les éloigner davantage, or l'idée avant toute chose, est d'aider le Togo à sortir de la crise.



**Jean Pierre Fabre, Chef de fil de l'opposition**

Dans un tel contexte avec des positions tranchées on ne sait où vont les politiques togolais avec des thématiques du processus électoral, le recensement, le vote, le dépouillement, la centralisation des résultats ou encore les voies de recours. L'autre action du gouvernement c'est l'appui financier des candidats aux élections législatives, il promet une enveloppe de 200 millions de francs CFA. Une décision prise le 22 novembre en conseil des ministres. C'est conformément aux dispositions de l'article 10 de la loi n° 2013-013 du 7 juin 2013 portant financement public des partis politiques et des campagnes électorales. Selon cette loi le montant de la contribution de l'Etat au financement des campagnes électorales est fixé par décret en conseil des

La CEDEAO en début

de semaine, sentant la menace a appelé les protagonistes à la retenue en mettant la cohésion sociale au dessus de tout. Elle s'est exprimée par l'entremise d'un Communiqué rendu public par la commission du regroupement sous régional.

Certains acteurs de la scène politique togolaise sont eux aussi montés au créneau en lançant des appels. C'est le cas de Gerry Taama du NET pour qui, l'assemblée nationale doit faire des réformes profondes.

Pour Agbeyomé Kodjo, président du Mouvement Patriotique pour la Démocratie et le Développement (MPDD) : « partout dans le monde, les députés ont un droit d'amendement. Ce droit est consubstantiel au statut des députés. L'Assemblée n'est pas une salle d'enregistrement » disait-il.

Augustin. S

**Législatives du 20 décembre prochain :**

## Toutes les institutions impliquées sont mobilisées

En marche depuis plusieurs mois, la machine électorale au Togo continue d'avancer vers la date du 20 décembre, date retenue par la CEDEAO pour les élections législatives. Ces élections devraient se tenir dans la période du 20 juillet au 19 août 2018 parce que le mandat des députés devrait prendre fin le 19 août dernier. Il vous souvient la Cour Constitutionnelle avait d'ailleurs fait une sortie pour rappeler cela au gouvernement et a même demandé à la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) d'accélérer les préparatifs. Mais la situation de crise politique que traverse le Togo n'a pas permis la tenue de ce rendez-vous électoral. Il a fallu l'intervention de la CEDEAO à travers sa feuille de route le 31 juillet 2018 pour fixer les acteurs politiques. Malgré la contestation de cette date par l'opposition la CENI s'est mise au travail et depuis, elle ne cesse d'avancer. Finalement toutes les institutions qui interviennent dans le processus électoral se sont mises également en branle. Il s'agit de la Cour Constitutionnelle et la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) et même le gouvernement.

Pour ce qui concerne la CENI, elle a déjà abattu pas mal d'activités dont la plus importante est le recensement électoral. Elle a d'ailleurs rendu publics

cette semaine les résultats de ce recensement des électeurs. Au total 3 251 599 personnes dont 210 000 lors de la prorogation exceptionnelle ont été enrôlés. 1 428 273 hommes et 1 613 326 femmes sont sortis se faire enrôlés selon les chiffres de la CENI. Ces chiffres, préviennent les responsables de l'organe organisateur des élections au Togo sont provisoires et sous réserve des phases de traitement des données, notamment le dé-doublonnage et l'apurement. Selon le président de la CENI Professeur Kodjona Kadanga, les experts électoraux de la CEDEAO ont appuyé son institution dans ce travail de recensement. Il revient désormais aux auditeurs commis par la CEDEAO de travailler sur le fichier électoral pour le rendre fiable. La première phase d'audit du fichier électoral provisoire a commencé le 27 novembre et l'affichage des listes électorales provisoires dans les centres de recensement et de vote ce sera demain vendredi. La CENI a également enregistré les dossiers de candidature et les a transmis à la Cour Constitutionnelle. La dernière activité en date de la CENI c'est le tirage au sort lundi dernier pour le positionnement des candidats aux législatives du 20 décembre sur les bulletins de vote. Cette cérémonie réalisée par un huissier a connu la présence des représentants des forma-

tions politiques et des candidats indépendants.

Après la réception et l'étude des dossiers de candidature, la Cour Constitutionnelle a rendu publiques les listes définitives, elles peuvent être consultées à son siège à Lomé. Au total 137 dossiers ont été validés dont 110 listes émanant des partis politiques et 27 au titre du groupe de candidats indépendants. La Cour a formé lundi et mardi dernier des candidats des partis politiques, des journalistes et des acteurs de la société civile. Une formation qui doit permettre aux participants d'avoir une même et meilleure lecture des textes de base relatifs aux élections. Ceci pour parvenir à une meilleure gestion des prochaines législatives. La HAAC également était sur plusieurs fronts cette semaine dans le cadre des préparatifs des élections à venir. Elle a établi l'ordre de

passage des candidats sur les médias publics dans le cadre de la campagne électorale. Ceci après avoir rencontré les représentants des partis politiques, regroupements de partis politiques et des candidats indépendants. Des séminaires de formations à l'endroit des journalistes ont été organisés cette semaine à Tsévié, Atakpamé et Kara pour outiller les professionnels des médias avant les élections.

Le gouvernement n'est pas du reste dans cette machine électorale, le ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales a lancé cette semaine une tournée nationale sur les fondamentaux devant garantir un scrutin crédible et apaisé. Cette campagne vise à informer et sensibiliser l'opinion publique sur les dispositions contenues

dans le code électoral et qui veillent au bon déroulement des consultations nationales. Il est prévu la formation de 5000 personnes dans les 5 régions sur des thématiques du processus électoral, le recensement, le vote, le dépouillement, la centralisation des résultats ou encore les voies de recours. L'autre action du gouvernement c'est l'appui financier des candidats aux élections législatives, il promet une enveloppe de 200 millions de francs CFA. Une décision prise le 22 novembre en conseil des ministres. C'est conformément aux dispositions de l'article 10 de la loi n° 2013-013 du 7 juin 2013 portant financement public des partis politiques et des campagnes électorales. Selon cette loi le montant de la contribution de l'Etat au financement des campagnes électorales est fixé par décret en conseil des

ministres. 65% de l'enveloppe soit 130 millions de francs CFA, sera équitablement répartie entre toutes les listes de candidats aux législatives. Quant aux 35% restants, soit 70 millions de francs CFA, ils seront distribués proportionnellement aux listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés. Avec toutes ces mesures, il n'y a plus de doute sur la tenue des législatives du 20 décembre prochain. Ces élections vont se dérouler sans les partis membres de la C14 qui n'ont pas déposé de candidatures. La C14 conteste la date des élections et estime que le gouvernement conduit le processus d'une manière unilatérale. Prochaine étape dans le processus, le lancement de la campagne électorale. Ce sera le mardi 04 décembre 2018.

M. Mazé

**ECHOS Civisme :**

### De la responsabilité citoyenne dans les activités commerciales

Au-delà de participer à la vie de la cité ou de sa communauté en dehors de la possession de sa nationalité, la citoyenneté traduit aussi le fait de ne pas poser des actes qui sont de nature à nuire à la population de sa communauté, par exemple exposer la vie des personnes en danger comme le cas en ces moments de fin d'année ou des produits périmés et impropres à la consommation sont déversés sur le marché.

Force est de constater en effet que malgré les interventions et autres saisies des forces de l'ordre notamment la gendarmerie et autres associations de consommateurs, il existe encore de ces commerçants véreux qui foulent au pied la santé de la population en déversant sur le marché national, des produits contrefaits ou périmés.

Beaucoup d'opérateurs profitent de la naïveté de la population et des consommateurs pour inonder le marché de produits avariés en ces moments de forte consommation. Beaucoup de descentes inopinées sont effectuées dans certains marchés et boutiques mais le phénomène est loin de disparaître. Au nom de l'intérêt économique, des opérateurs n'hésitent pas à faire usage de pratiques peu orthodoxes au détriment de la vie des consommateurs.

Il est donc indispensable qu'au-delà de la recherche des bénéfices sur ses activités, de faire preuve de civisme commerciale ou économique en n'exposant pas les consommateurs aux effets néfastes des produits impropres à la consommation.

La Rédaction

Office Togolais des Recettes

## Le 7<sup>e</sup> forum des agents des douanes de l'UEMOA se tient à Lomé

Lomé la capitale togolaise abrite depuis hier le 7<sup>e</sup> forum des agents des douanes des pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Cette rencontre intervient après la 20<sup>e</sup> session ordinaire de la conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernement de l'espace UEMOA tenue le 30 juillet 2018 à Lomé.

Ce forum selon le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes, M. Kodzo Adédzè, est un « cadre privilégié de rencontre et de concertation entre associations professionnelles et corporatistes de service des douanes de la sous-région ». L'objectif recherché à travers ce forum est de favoriser la coopération décentralisée et syndicale, de développer des réflexions allant dans le sens de l'atteinte des objectifs douaniers et commerciaux de l'Union et au besoin de mettre en place des priori-

tés d'intérêts régional ; enfin, d'œuvrer pour le renforcement des liens professionnels entre agents des administrations des douanes de l'UEMOA.

Après avoir énuméré les principaux thèmes qui seront débattus au cours des travaux, le Commissaire général de l'OTR se montre convaincu que les échanges répondront aux préoccupations des participants quant au devenir et au succès de l'Union. Pour lui, le fait que le forum soit à sa 7<sup>e</sup> édition, témoigne de sa vitalité, du dynamisme des membres de l'Union et de l'excellence des relations qui existent entre les organisations associatives et syndicales des administrations des douanes. Pour finir son discours, il a lancé un appel aux participants en ces termes : « Tout en nous félicitant pour le choix de ces pertinents thèmes, je vous



Table d'honneur

même des membres de l'Union et de l'excellence des relations qui existent entre les organisations associatives et syndicales des administrations des douanes. Pour finir son discours, il a lancé un appel aux participants en ces termes : « Tout en nous félicitant pour le choix de ces pertinents thèmes, je vous

exhorte à mener des débats riches et à déboucher sur des conclusions pleines d'enseignements pour plus d'efficacité de l'UEMOA et pour le grand bien de nos peuples et communautés. Je souhaite plein succès à nos travaux et un agréable séjour en terre togolaise à vous tous qui avez fait le déplacement

de Lomé » a-t-il indiqué.

Créée le 10 janvier 1994 à Dakar, l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) rassemble aujourd'hui huit Etats aussi bien côtiers que sahéliens à savoir : Le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal, et le Togo. L'Union couvre une superficie de 3506126 km<sup>2</sup> pour environ 120 millions d'habitants. Tous ses pays membres ont en partage le

francs CFA. En 2017, le taux de croissance de l'Union était de 6,7%. L'objectif essentiel poursuivi par la Communauté est l'édification d'un espace économique harmonisé et intégré au sein duquel sera entretenue la libre circulation des personnes, des capitaux, des biens, des services et des facteurs de productions ainsi que la jouissance effective du droit d'établissement et d'exercice pour les professions libérales et surtout le droit de résidence pour les citoyens sur l'ensemble du territoire communautaire.

A l'ouverture du forum, l'on pouvait noter la présence du Directeur de cabinet du ministre togolais de l'Economie et des finances, du Commissaire général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) ainsi que des représentants des 8 pays de l'UEMOA.

Roger GBESSIA



**INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT JUSQU'À 100 Mbps DÉJÀ DISPONIBLE AU TOGO**

**LA FIBRE OPTIQUE CHEZ VOUS DISPONIBLE DANS LES ZONES SUIVANTES :**

- AGOÈ,**
- BAGUIDA,**
- BOULEVARD CIRCULAIRE,**
- FOREVER,**
- ZONE PORTUAIRE,**
- ABLOGAMÉ,**
- KODJOVIAKOPÉ,**
- NYÉKONAKPOÈ,**
- RÉSIDENCE DU BÉNIN,**

**& DANS LES AUTRES CITÉS.**

**LES EXTENSIONS SE POURSUIVENT DANS LES AUTRES QUARTIERS DE LOMÉ.**

**RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE OFFRE FIBRE DANS TOUTES LES AGENCES DU GROUPE TOGO TELECOM & BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES EXCEPTIONNELS !!!**

Adopter La Fibre du Groupe TOGO TELECOM, c'est participer au développement du Togo.

### En prélude à la COP 24 en Pologne

## Le Togo renforce la lutte contre les changements climatiques

Du 3 au 14 décembre prochain se tiendra à Katowice en Pologne la 24<sup>e</sup> édition de Conférence annuelle de la Convention-cadre des Nations Unies sur les réchauffements climatiques. C'est un sommet de l'ONU sur le climat. A quelques jours de cette conférence internationale, le Togo intensifie ses actions en faveur de la lutte contre les changements climatiques à travers le lancement de deux nouveaux produits : la quatrième communication nationale (4 CN) et le deuxième rapport biennal actualisé (2RBA). A la manette, le ministre en charge de l'environnement et des ressources forestières qui exécute les actions du gouvernement togolais en matière de la lutte contre les changements climatiques, vu que les conséquences qui découlent de ce phénomène sont très fâcheuses pour la communauté humaine. « Pour rappel, les manifestations les plus courantes des changements climatiques entraînent des conséquences importantes comme les inondations, la diminution de la pluviométrie, la désertification, l'appauvrissement des sols, l'accélération de l'érosion côtière et impactent nos sociétés et nos économies » a fait noter André Johnson, ministre en charge du département de l'environnement et des ressources forestières.

Ces deux produits sont destinés à permettre au Togo de s'affirmer sur le plan mondial comme un acteur important dans la lutte contre les changements climatiques. Ceci, en prélude de la conférence des parties à la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), de la COP 24 qui se tiendra cette année Katowice en Pologne. Financés par les par-

Suite à la page 7

## Les 5<sup>e</sup> Journées portes ouvertes de la presse lancées hier à Sokodé

Les journées portes ouvertes de la presse togolaise 5<sup>e</sup> édition, c'est parti depuis ce mercredi 28 Novembre 2018 à Sokodé et précisément à l'Hôtel Centrale. Ces journées portes ouvertes qui ont été délocalisées cette année à l'intérieur du pays, prennent fin ce vendredi 30 Novembre 2018.

Placées sous le thème « Journalisme, nouveaux médias et liberté d'expression », les 5<sup>e</sup> journées portes ouvertes organisées par le conseil National des Patrons de Presse (CONAPP), ont eu droit à une cérémonie d'ouverture riche en couleur avec en toile de fond, trois discours et une conférence inaugurale, le tout dans une ambiance folklorique digne du terroir Kotokoli qu'est Sokodé.

Organiser les journées portes ouvertes dans une version délocalisée cette année, était un défi voire un rêve que Tchagnao Arimayo, président de cette organisation de presse et du comité d'organisation des JPO, vient de relever avec son équipe. Ainsi s'est-il exclamé lors de son discours en ces termes éloquentes à plus d'un titre « il



Les patrons de presses face...

faut une dose de détermination et de folie pour réaliser de grandes choses »

Pour sa part le vice président de conseil de la préfecture de Tchaoudjo, représentant le préfet a exprimé un vœu : « j'ai la conviction que les organisateurs de cet important événement mettront les bouchés doubles pour éclairer la population sur l'utilisation efficiente de ces

nouveaux médias afin qu'au sortir de ces journées portes ouvertes, un type nouveau de citoyen, émerge pour servir de tremplin à la consolidation de la paix et la cohésion sociale. ... »

Ces JPO, sont une affaire de journalistes mais aussi de consommateurs. Et pour ouvrir lesdites assises, le Ministère de tutelle a l'insigne honneur.

Ainsi monsieur Richard Solitoki représentant le ministre en charge de la communication se laisse dire : « ce travail se fera désor-

Ici apparait la nécessité de chercher de vérifier, de trier, de mettre en situation l'information, la rendre effectivement utile et di-

naux radio, des expositions, des ateliers, des panels suivi de débat, une course Eco-jogging et un match de football entre es



... à la table d'honneur

geste pour le public dans sa diversité de culture et d'approches »

Autant dire que le thème choisi pour ces 5<sup>e</sup> journées portes ouvertes de la presse togolaise rime avec l'actualité et retient l'attention de plus d'un.

Des émissions en direct du site de l'Hôtel Centrale de Sokodé sur des médias à Lomé, des jour-

nalistes et transporteurs meublent ces JPO.

Retenons qu'une conférence inaugurale sur l'histoire de la presse togolaise a clôturé les actes de la cérémonie d'ouverture. Conférence présentée par Holonou Hounkpati, un doyen de la presse togolaise, a retenu l'attention du public.

Augustin S.

### 15<sup>e</sup> Foire internationale de Lomé

## De l'affluence pour les premiers jours

Officiellement ouverte le vendredi 23 novembre dernier, la foire internationale de Lomé se poursuit jusqu'au 10 décembre prochain sur son site habituel, le Centre Togolais des Expositions et Foire (CETEF) Togo 2000. En attendant de connaître l'ambiance des prochains jours, nous nous pouvons affirmer que le premier week-end qui a suivi l'ouverture a donné lieu à une grande affluence dans les différents stands. Les uns pour découvrir d'éventuelles nouvelles expositions, les autres pour faire quelques achats.

La 15<sup>e</sup> édition de la foire internationale de Lomé a officiellement été lancée vendredi dernier dans la capitale togolaise par la ministre en charge du commerce et de la promotion du secteur privé, Mme Legzim Balouki. Placée sous le thème : « La chaîne de valeur, vecteur du progrès économique », l'édition de cette année a choisi comme invité d'honneur, le Burkina Faso. Sur le site du centre togolais des expositions et foire CETEF Togo 2000, 105 membres de la délégation burkinabè sont attendus pour les expositions. Le Burkina Faso est présent dans le pavillon AGOU avec 86 entreprises exposant dans 43 stands.

Avec le démarrage des activités de la foire, c'est parti donc pour deux semaines d'intenses activités commerciales avec des expositions, des rencontres B to B, des conférences entre promoteurs et opérateurs économiques, sans oublier des journées qui seront dédiées aux entreprises. Plus de 1000 exposants togolais et étrangers sont attendus avec à la clé, plus de 300.000 visiteurs. Justifiant le thème de l'édition de cette année, le ministre du com-



La ministre du Commerce coupant le ruban symbolique

merce, Mme Legzim Balouki a indiqué que la notion de chaîne de valeur s'inscrit dans la vision du gouvernement, soucieux de faire des différentes activités économiques du pays, un

facteur du développement. Soulignant au passage que la foire est un grand rendez-vous annuel d'affaires et de promotion d'activités pour les opérateurs économiques.



Johnson Kueku-Banka, DG CETEF Togo 2000



Diverses personnalités assistant à la cérémonie d'ouverture

Arrivé dans la capitale togolaise pour prendre part à la cérémonie d'ouverture, le ministre burkinabè du commerce, de l'industrie et de l'artisanat n'a pas caché sa satisfaction quant au

choix porté sur son pays comme invité d'honneur pour l'édition de cette année. « Nous avons salué l'excellence des relations qui existent entre les deux peuples et nous avons re-

l'engagement de cette année suscite auprès du public togolais.

L'on pouvait noter une grande affluence du moins pour les samedi et dimanche derniers. Beaucoup se sont déplacé comme d'habitude sur le site pour découvrir les nouvelles expositions, d'autres pour faire des achats. « Nous sommes venus à la foire pour voir quels sont les nouveaux produits que les exposants nous proposent cette année » nous confie Elodie accompagnée de sa sœurs. Et à Jules de nous dire « je suis venu avec ma femme pour acheter les pagnes traditionnels sénégalais ainsi que des boubous Burkinabès ».

Comme ces deux visiteurs, beaucoup se rendront également sur le site par curiosité ou par nécessité de faire des achats pour les besoins de leurs familles. Au-delà des opportunités d'affaires qu'offre la foire au public, elle constitue également une période de divertissement pour la jeunesse.

Le weekend dernier, au

Comme ces deux visiteurs, beaucoup se rendront également sur le site par curiosité ou par nécessité de faire des achats pour les besoins de leurs familles. Au-delà des opportunités d'affaires qu'offre la foire au public, elle constitue également une période de divertissement pour la jeunesse.

Roger GBESSIA



## LES PRIX BAISSENT

Les carnets de factures normalisées  
avec TVA / sans TVA

~~3 000 FCFA~~ **1 500 FCFA**

La planche de vignettes

~~10 000 FCFA~~ **2 700 FCFA**

FEDERER POUR BATIR  
[www.otr.tg](http://www.otr.tg)

Cadre de vie au Togo

## Le corps des urbanistes bientôt réorganisé

**Le Togo tend vers la réorganisation du métier d'urbaniste. Un corps qui certes existe, mais qui n'est jusque-là pas représenté par un regroupement professionnel à l'instar des autres corps de métiers. Une carence que l'exécutif veut corriger à travers un projet de loi pris la semaine dernière en conseil des ministres.**

Le Gouvernement togolais a décidé de réorganiser l'exercice de la profession de l'urbanisme sur le territoire national. En conseil des ministres jeudi dernier, le sujet a été évoqué. Il s'agit pour le gouvernement de redynamiser le secteur en rassemblant les professionnels urbanistes en un ordre national. « Le projet de loi adopté par le Conseil est relatif à l'exercice de la profession d'urbaniste au Togo. Il a pour objet de garantir un cadre légal d'exercice de la profession d'urbaniste et

d'instituer un ordre national des urbanistes du Togo » pouvait-on lire dans le communiqué ayant sanctionné les travaux du conseil des ministres.

En effet, l'un des secteurs de métiers intervenant dans l'aménagement urbain et le développement spatial harmonieux est le métier d'urbaniste. Ce sont les urbanistes qui travaillent sur la construction des villes. Ils font des études dans l'esprit d'aménager suffisamment d'espaces pour les générations futures quoi que les besoins actuels soient aussi importants. Ils sont perçus comme des techniciens spécialisés qui travaillent sur les agglomérations et la planification territoriale. Au Togo, les urbanistes exercent leur profession sans une réglementation ordinaire contrairement aux géomètres et architectes qui disposent d'un regroupement professionnel. Bien qu'existant, le métier

n'est pas assez connu puisqu'il n'existe pas de regroupement professionnel au sens propre du terme pour encadrer le secteur. Et c'est justement ce constat qui amène les autorités compétentes à adopter un projet de loi pour mettre de l'ordre dans le secteur et savoir comment collaborer sur de futurs projets avec les professionnels du secteur et surtout savoir à qui s'adresser au moment opportun.

Cependant, l'évolution du droit communautaire et la maîtrise de l'urbanisation et de l'assainissement du cadre de vie nécessite la réglementation de la profession et la prescription d'un code de déontologie. L'élaboration du projet de loi relatif à l'exercice d'urbaniste permettra donc d'organiser la profession en lui conférant un statut légal et en harmonisant les pratiques.

**Kokou AMENTI**

**En prélude à la COP 24 en Pologne**  
(Suite de la page 4)

## Le Togo renforce la lutte contre les changements climatiques

tenaires financiers du Togo dont le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) ces produits visent à améliorer l'intégration des changements climatiques dans les politiques nationales et sectorielles de développement. « La marque de confiance que vous nous renouvez nous reconforte en même temps qu'elle nous appelle à davantage d'efforts, face aux nombreux défis que posent aujourd'hui les changements climatiques » a reconnu le ministre André Johnson.

Pour lui, il est question pour le Togo d'assurer la continuité du processus de renforcement des capacités institutionnelles et techniques, en partie initiée et soutenue par les communications et rapports biennaux précédents.

Pour le représentant local du PNUD au Togo, Damien Mama, le choix du Togo d'intégrer la lutte contre les changements climatiques au Plan National du Développement (PND)2018-2022 est à saluer. Il réitère l'engage-



**André Johnson, ministre de l'environnement**

ment de son institution auprès du Togo pour le soutenir dans la lutte contre les changements climatiques.

La communication nationale et les rapports biennaux actualisés sur les changements climatiques permettent aux pays de disposer des informations pertinentes et fiables sur les circonstances nationales, la vulnérabilité, l'adaptation, les gaz à effet de serre ainsi que sur les politiques et les mesures à entreprendre pour atténuer ces émissions.

A noter que la COP 24 devra élaborer et adopter un ensemble de décisions

garantissant la pleine application de l'Accord de Paris (acté lors de la COP21 EN 2015) qui ne définissait que les principaux éléments de la nouvelle gouvernance internationale pour le climat. En outre, la COP 24 devra accoucher d'un certain nombre de mécanismes destinés à soutenir la mise en œuvre des engagements nationaux afin de régler les problèmes en partageant des expériences et en renforçant la confiance entre les membres de la communauté.

**Kokou AMENTI**

## La fédération togolaise de tennis se dote de deux nouveaux cours aux normes internationales

La Fédération Togolaise de Tennis dispose désormais de deux nouveaux courts supplémentaires situés à côté des courts de l'Association Amicale de Tennis (AAT) de Lomé. Ces courts jumeaux ont été inaugurés le vendredi 23 novembre 2018 en présence des autorités sportives du pays et les membres du bureau exécutif de la Fédération Togolaise de Ten-

nis. En plus des courts de tennis, les locaux sont dotés de deux bâtiments administratifs et techniques, le tout évalué à environ 54 millions de francs CFA. La FTT a reçu le soutien des Fédération Africaine et International de Tennis avec l'appui de ses partenaires. Les travaux de constructions de ces infrastructures ont commencé en février 2018 et ont constitué à racler les anciens courts qui y existaient et reconstruire carrément les nouveaux courts. La réception des deux nouveaux courts augmente le nombre de courts de la fédération à 5, trois existaient déjà au siège de la FTT. Avec les 4 courts de l'Association Amicale de Tennis, Lomé dispose de 9 courts aux normes internationales et peut abriter des compétitions de grandes envergures autres que les circuits que le pays accueille par an.

titre de cotisation annuelle, ce qui a entraîné l'exclusion du pays de toutes les compétitions. Aujourd'hui tout est rentré dans l'ordre, plus de dettes envers ces institutions qui d'ailleurs accompagnent les dirigeants de la fédération dans leurs activités. A part le paiement de ces dettes M. Tagba s'est lancé sur le chantier des infrastructures. Les deux



**Romain Tagba, pdt de FTT**



**Une vue de la cour de tennis**

« Aujourd'hui nous disposons de 3 courts au stade omnisports de Lomé au siège de la FTT. L'AAT, un club affilié à la fédération dispose de 4 courts alors que pour organiser des compétitions à l'échelle internationale de haut niveau, il faut au minimum 9 courts de tennis. Nous ajoutons 2 courts aux normes internationales, nous pouvons postuler pour ces compétitions » a déclaré le président de la Fédération Togolaise de tennis M. Romain Tagba à la cérémonie d'inauguration le 23 novembre dernier. L'idée donc c'est d'attirer les compétitions internationales de tennis

à Lomé, d'entraîner les jeunes joueurs et de promouvoir la petite balle jaune. Le président du Comité National Olympique du Togo M. Kéléni Azaad Bayor a salué la construction de ces courts de tennis au profit de la jeunesse. « Il nous avait parlé de ce projet, voilà aujourd'hui c'est chose faite, je ne peux que remercier M. Tagba pour tout ce qu'il fait au profit de la jeunesse et au profit de tout le

anciens courts ont été rénovés et puis un troisième a été construit au siège de la FTT, un siège qui n'existait pratiquement pas et que le président Tagba a fait construire. Il y a eu également la construction d'un réfectoire pour les joueurs. Mais le projet le plus important qui a été réalisé c'est la construction d'un centre entraînement et étude. Cette structure accueille 15 jeunes garçons et filles qui y sont logés, vont à l'école et pratiquent le tennis. L'objectif c'est de donner aux jeunes togolais et étrangers la chance d'exprimer pleinement leurs talents aussi bien au niveau scolaire que tennistique, de gagner des compétitions régionales et internationales et jouer sur le circuit professionnel ou décrocher des bourses pour les universités américaines. Tout ceci pour représenter le pays dans les compétitions par équipes de l'ITF, Davis Cup, Fed Cup, Junior Davis Cup, Junior Fed Cup et World Junior Tennis. Le Togo devenu bon élève auprès des instances internationales, plusieurs compétitions, essentiellement des circuits sont organisés à Lomé. Le Togo a été plusieurs fois choisi par la Confédération Africaine de Tennis pour abriter des compétitions des jeunes. M. Romain Tagba, arrivé à la tête de la FTF en 2006 est en train de réussir son pari, celui de faire du tennis togolais un sport aimé de tous. Vivement que ces efforts puissent porter des fruits, que des Togolais puissent compatir à l'international dans les tournois majeurs.

**M. Mazé**

**23 NOV. 10 DÉC. 2018**  
**15<sup>ème</sup> Foire Internationale de LOMÉ**

Foire de toutes les opportunités

**+ DE 1000 EXPOSANTS**  
**300 000 VISITEURS**

**THÈME: CHAÎNE DE VALEUR, VECTEUR DE PROGRÈS ÉCONOMIQUE**



CENTRE TOGOLAIS DES EXPOSITIONS ET FOIRES DE LOMÉ BP. 10056 Lomé - Togo Tel: (00228) 99 64 40 01 / 90 91 76 97

Facebook: [facebook.com/ceetlto](https://www.facebook.com/ceetlto) Twitter: [twitter.com/ceetlto](https://twitter.com/ceetlto) Instagram: [instagram.com/ceetlto](https://www.instagram.com/ceetlto)



[www.ceetlto](http://www.ceetlto)

**#TGFI15**

